

La fermeture de chemins comme outil prioritaire de restauration de l'habitat du caribou de la Gaspésie

Synthèse de la journée tenue le 24 mars 2026

Juin 2026



CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

Organisations présentes :

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
Comité de protection des monts Chic-Chocs - 2 représentant.e.s
Conseil de l'Eau Gaspésie Sud - 2 représentant.e.s
Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie (CREG) - 3 représentant.e.s
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) - 3 représentant.e.s
Conservation de la nature Canada - 2 représentant.e.s
Coopérative forestière de La Matapédia
Coopérative de plein air RAC
Corporation de gestion de la certification forestière des territoires publics du Bas-Saint-Laurent
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ)
Groupe de scieries GDS
Gespeg - 2 représentant.e.s
Gestion forestière Lacroix - 2 représentant.e.s
Groupe environnemental Uni-Vert de la Matanie
Groupe Lebel - Division Lebel
Groupe Lebel - Division Nouvelle
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – 2 représentant.e.s
Micmacs de Gesgapegiag (Apoqonmatultinej) - 4 représentant.e.s
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts – Gaspésie - 2 représentant.e.s
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts - Bas-Saint-Laurent
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts – Direction de la recherche forestière (en ligne)
MRC de La Haute-Gaspésie - 3 représentant.e.s
Nature Québec
Parc national de la Gaspésie - 2 représentant.e.s
Regroupement des MRC de la Gaspésie
Rexforet Gaspésie - 3 représentant.e.s
Rexforêt Bas-Saint-Laurent
SÉPAQ – Réserve faunique de Matane
SÉPAQ - Réserve faunique des Chic-Chocs
SERV coop de solidarité, Groupement forestier coopératif shick shock
Société Sipuminu inc. (anciennement la Société Cascapédia inc.)
TGIRT Gaspésie (MRC Bonaventure)
Université du Québec à Rimouski
Université Laval - 2 représentant.e.s

Une initiative du :



En partenariat avec :



Ce projet a été réalisé dans le cadre du projet Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ) pour lequel Conservation de la nature Canada a reçu une aide financière du gouvernement du Québec.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

À propos du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 17 CRE, regroupant plus de 200 professionnels en environnement et 1 000 organismes membres. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles.

Programme de la journée

L'évènement s'est déroulé le 24 mars 2026 dans le parc national de la Gaspésie. 58 personnes étaient présentes. Le programme de la journée est présenté ci-dessous.



Accueil – Café réseautage dès 9h00

De la théorie...

- 9h30 Mots d'ouverture
- 9h45 Au bout de la route : influence du type de restauration d'habitat et des caractéristiques des chemins forestiers sur leur utilisation par la grande faune
Martin-Hugues St-Laurent, Université du Québec à Rimouski
- 10h05 Le caribou de la Gaspésie et la certification forestière FSC
Jamal Kazi, Corporation de gestion de la certification forestière des territoires publics du Bas-Saint-Laurent
- 10h25 Accélérer la ré-végétation des routes forestières : constats et possibilités
Alison Munson, Université Laval
- 10h45 Pause
- 11h00 Les avantages hydrologiques de la fermeture de chemins et de ses alternatives
Sylvain Jutras, Université Laval
- 11h20 Panel de discussions avec les conférenciers et la conférencière du matin
- 12h00 Dîner

... à la pratique! Étude de cas : bons coups et apprentissages

- 13h30 Fermeture de chemins dans le parc national de la Gaspésie
Clémentine Pernot, direction de la recherche forestière (MRNF)
- 13h50 Fermeture de chemins dans la Réserve faunique des Chic-Chocs
Jason Argouin, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (Gaspésie)
Armand Lavergne, Rexforêt
- 14h20 Fermeture de chemins dans la Réserve faunique de Matane
Greg St-Hilaire, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (Bas-Saint-Laurent)
- 14h40 Fermeture de chemins sur le territoire du bloc Faribault (forêt privée)
Antoine Bordeleau, Société d'exploitation des ressources de la Vallée
Marie-Hélène Langis, Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
- 15h00 La situation de Galipu : un signal d'alarme et une occasion de guérir le territoire
Pierre Desmeules et Jeannette Martin, Gesgapegiag
- 15h20 Panel de discussions avec les conférenciers de l'après-midi
- 16h00 Mot de la fin et clôture de la journée

Éléments clés des échanges

Pour plus de détails, référez-vous aux présentations des intervenant-es disponibles sur la page Web : crebsl.com/FermetureCheminsCaribou

Voirie forestière et traverses de cours d'eau :

- La problématique de fond est qu'il n'y a aucun plan de gestion de la voirie forestière au Québec. La construction de nouveaux chemins est subventionnée, mais aucun démantèlement n'est prévu.
- Il y a actuellement environ 500 000 km de chemins forestiers au Québec dont plusieurs ont une faible fréquentation. Environ seulement 5 % de ces chemins sont fréquentés et entretenus.
- Environ un quart des chemins ne se ferment pas naturellement/passivement. L'enjeu est la compaction qui représente la principale entrave à la régénération naturelle.
- La durée de vie des traverses de cours d'eau en acier dépasse rarement 30 ans. Des traverses en mauvais état causent l'apport de sédiments fins dans les cours d'eau (sédimentation), ce qui colmate les frayères. Il importe de toujours retirer les traverses de cours d'eau et aussi, idéalement, les tuyaux de drainage afin de s'assurer que l'eau passe par-dessus le chemin et non par en-dessous. D'un point de vue hydrologique, l'abandon de chemins sans retrait de ponceaux devrait être proscrit.
- Les traverses à gué aménagées sont présentées comme une alternative intéressante¹. Elles sont permises en forêt privée, mais actuellement interdites en forêt publique.
- Les chemins d'hiver sont également présentés comme une belle alternative. Une restauration passive semble possible dans ce cas.

Gouvernance et acceptabilité sociale :

- Les Mi'gmaq ont rappelé qu'ils sont les gardiens et les gardiennes du territoire et ils ont présenté la vision à double regard qui « permet de regarder le monde avec plusieurs perspectives à la fois. D'un côté, les savoirs autochtones et leurs façons d'apprendre ; de l'autre, les savoirs occidentaux ». Le rétablissement du caribou de la Gaspésie représente une responsabilité collective et nous sommes invités à travailler ensemble à la guérison du territoire. Les actions de guérison aideront aussi nos rivières et le saumon qui y vit.

¹ Guide de saines pratiques pour les chemins forestiers à faible utilisation (Jutras et al., 2022).

- Il faut travailler à la restauration tous ensemble (Premières Nations, TGIRT du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Équipe de rétablissement du caribou de la Gaspésie, MRC, etc.), c'est notre levier pour que les choses bougent. Des nouvelles méthodes qui dérogent du RADF² pourraient être testées en région (cela semble possible via le projet de loi 11, à explorer). Les initiatives doivent inclure les communautés autochtones.
- Il n'y a pas une solution applicable partout pour la fermeture de chemins, il faut évaluer la situation à l'échelle locale. Cela dépend du contexte et des enjeux. Il importe de régionaliser les solutions et d'écouter les gens en revenant à la base; il y a trop de couches/piliers et le politique change, ce qui crée un immobilisme. Il y a pourtant une grande expertise au sein des ministères et des organismes régionaux. La régionalisation doit impérativement se faire de la base vers le sommet (*bottom-up*).
- Importance de l'éducation et du transfert de connaissances : il importe de faire comprendre et mieux connaître les réalités autochtones en plus de partager les connaissances scientifiques que nous avons.
- La fermeture de chemins demande des discussions difficiles, mais nécessaires. Un travail doit être fait pour choisir les chemins qui resteront ouverts et à quel niveau d'accès (VTT, véhicule, etc.). La première chose à faire est donc de cibler les chemins à maintenir (ex. voies d'accès en cas d'urgence).
- Il est nommé que l'aspect de l'acceptabilité sociale est primordial afin de tenir compte des usagers de la forêt pour qui la fermeture de chemins peut avoir des impacts. Il importe de tenir compte de ces impacts sur les communautés locales et de les impliquer dans la recherche de solutions. Il faut susciter leur adhésion.

Fermeture de chemins et restauration d'habitat :

- Dans les projets de fermeture de chemins, Il est crucial de réaliser des inventaires avant le début des travaux, car le terrain peut changer considérablement avec le temps. Il est également important de briser la linéarité et d'assurer l'entrave à la circulation (monticules et tranchées). Une décompaction de 60 cm de profondeur est recommandée et le reboisement est nécessaire.
- En Gaspésie, une nouvelle méthode a fait ses preuves : utiliser la végétation (arbres de moins de 1 m) qui se trouve dans l'emprise du chemin à fermer. La méthode est maintenant utilisée au Bas-Saint-Laurent également.

² Règlement sur l'aménagement durable des forêts.

- Plusieurs projets de fermeture de chemins ont été réalisés au cours des dernières années en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. Il y a maintenant une belle expertise régionale et on peut se baser sur les réussites (et éviter les moins bons coups!) pour la suite. Un outil intégrateur existe et est utilisé par le secteur Faune du MELCCFP³ afin de prioriser les chemins à fermer pour le caribou de la Gaspésie.
- La plupart des projets de fermeture se déroule en forêt publique bas-laurentienne et gaspésienne et plusieurs font l'objet de suivis. Un premier projet de fermeture en forêt privée a lieu présentement sur le territoire du bloc Faribault, qui origine d'un partenariat entre le CREBSL, CNC et la SER de la Vallée.

Autres éléments :

- Il existe une relation très forte entre le niveau de perturbations, dont les structures linéaires comme les chemins, et l'autosuffisance du caribou. Les chemins sont notamment sélectionnés par les prédateurs qui s'y déplacent plus facilement. Pour avoir une chance sur deux de maintenir le caribou, il faut viser un taux de perturbations inférieur à 35 %.
- Il serait important d'insérer des incertitudes dans les calculs de possibilité forestière et de pouvoir compter sur une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.
- Les forêts du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont certifiées FSC. La norme FSC contient 10 grands principes et 70 critères qui sont les mêmes à travers le monde. Le critère 6.4 concerne les espèces menacées, c'est celui qui touche le caribou de la Gaspésie.
- Dans un contexte d'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE), certains intervenants questionnent les raisons de ne pas récolter le bois dans l'habitat du caribou de la Gaspésie. Il est expliqué que la structure complexe qui se crée dans un contexte TBE joue déjà une partie de la restauration (ex. bois au sol qui crée des obstacles aux prédateurs) et que les caribous cohabitent depuis des milliers d'années avec des perturbations naturelles.

³ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.